



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

29/05/2026

Date d'affichage

29/05/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le trois juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Philippe, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEURIDAN Corinne, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine

Procuration(s) :

Mme BRUMAUD Véronique donne pouvoir à Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, M. CHANGEAT Yves donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine, Mme LEMAGNEN Elianne donne pouvoir à Mme TISIOT Marie-Antoinette, M. ROCCA Enzo donne pouvoir à Mme LEURIDAN Corinne, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BRUMAUD Véronique, M. CHANGEAT Yves, Mme LAMBLIN Mélie, Mme LEMAGNEN Elianne, M. ROCCA Enzo, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LEURIDAN Corinne

Numéro interne de l'acte : DEL_2026_037

Objet : CONVENTION ENTRE LA MAISON CARREE ET L'OFFICE DE TOURISME AMBASSADEURS DU TOURISME

Madame la Maire informe l'assemblée que l'Office de tourisme du Pays de Nay propose de délivrer à certains professionnels du tourisme une « carte d'ambassadeur du tourisme » leur permettant d'accéder gratuitement à des sites touristiques partenaires du territoire afin qu'ils puissent, par la suite, mieux faire la promotion de ces sites touristiques auprès de leur propre clientèle.

Ainsi, il est proposé que la Maison carrée puisse offrir l'accès gratuit à son musée aux porteurs de cette carte d'ambassadeur du tourisme. Pour cela, l'assemblée doit autoriser Madame la Maire à signer la convention proposée en annexe, qui détermine les conditions de partenariat de ce dispositif avec l'Office du tourisme.

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Culture du 13 mai 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE les termes de la convention relative au dispositif de la « carte ambassadeurs » de l'office de tourisme du Pays de Nay ;

AUTORISE la Maire à signer ladite convention.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Monique TRIEP-CAPDEVILLE
Signé MTC